



Conseil Syndical

Séance du
24 juin 2005

COMPTE RENDU

Monsieur Jean Pierre BAEUMLER ouvre la séance, en précisant que plusieurs réunions se déroulent en même temps, la même soirée, notamment une réunion du SM4 où plusieurs membres du Conseil Syndical siègent également. Dans l'attente de leur venue, le quorum étant atteint, il propose de démarrer la séance, en citant les personnes excusées.

POINT 1 - APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 4 MARS 2005 ET DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

Monsieur Jean Pierre BAEUMLER soumet à l'approbation du Conseil, le Compte rendu de la séance du 4 mars. Personne ne formulant de remarques, il soumet le compte rendu au vote.

- **Le compte rendu est validé à l'unanimité.**

Il propose également de désigner Madame Sonia LEVEQUE comme secrétaire de séance.

- **Le conseil approuve cette proposition.**

POINT 2 – PRESIDENCE ET POINTS SUR LES TRAVAUX DES COMMISSIONS

Monsieur Jean Pierre BAEUMLER informe le Conseil que Monsieur Pierre-Marie Kolb a souhaité être déchargé de ses fonctions de Président de la commission économie. Après discussions, réflexions et concertation, Monsieur Jean Paul Omeyer a accepté cette responsabilité.

Monsieur Jean Pierre BAEUMLER souhaite également féliciter Monsieur Jean Paul Omeyer pour ses nouvelles fonctions au Conseil Régional, pouvant ainsi encore mieux défendre notre action territoriale auprès des instances régionales.

Dans ce contexte, il semblait nécessaire de décharger Monsieur Jean Paul Omeyer de la Commission des Finances.

Monsieur André KIPPELEN, maire d'Oberbruck, ancien trésorier, membre du Conseil de Développement (et de son Bureau en 2004) a un bon profil de candidat à ce poste.

Monsieur Jean Pierre BAEUMLER propose au Conseil de valider Monsieur Jean Paul Omeyer en tant que Président de la Commission Economie et Monsieur André Kippelen comme Président de la Commission des Finances.

- **Cette proposition est adoptée à l'unanimité.**

Monsieur Jean Pierre BAEUMLER félicite les deux heureux élus.

Il propose ensuite d'attendre l'arrivée de Monsieur François Tacquard pour parler de la commission tourisme et donne la parole à Monsieur Jean Paul Omeyer pour la commission économie.

2a) Commission Economie

Monsieur Jean Paul OMEYER indique que l'arrivée de Madame Tatiana Rousseau a donné un vrai coup d'accélérateur aux dossiers économiques, de nombreuses réunions ont eu lieu.

Dans le cadre de la réalisation d'un document à vocation économique, le Pays souhaite avoir connaissance des locaux et terrains à vocation économique sur le territoire. A cet effet, il remercie les communautés de communes de bien vouloir répondre au courrier qui leur a été adressé le 16 juin dernier. Dans le domaine de la formation, la construction de la plate forme représente une véritable montée en puissance.

Cet outil s'inscrit dans le projet de Maison de l'Emploi, pour lequel le Pays s'est porté candidat. Monsieur Jean Paul Omeyer précise avoir demandé à Monsieur Michel Habib de bien vouloir piloter cette action.

Maison de l'Emploi

Monsieur Jean Paul OMEYER donne lecture du projet de délibération relatif à l'accompagnement à notre candidature pour la création d'une maison de l'emploi.

Monsieur Michel HABIB précise que le territoire peut se prévaloir d'une bonne expérience de travail en réseau. Il s'agit de renforcer celle-ci. L'obtention du label « maison de l'emploi » de l'Etat sera l'occasion de faire reconnaître le travail déjà accompli et donnera accès à un soutien financier. Le cahier des charges élaboré par les services de l'Etat en vue de la labellisation est complexe et l'accompagnement par un prestataire sera très utile.

Monsieur Michel HABIB précise également que dans le cas d'un rejet du dossier Thur Doller par la commission nationale de labellisation, ce travail ne sera pas vain, car il aura permis de franchir une étape supplémentaire dans la mise en synergie des acteurs de l'emploi, de la formation et de la création d'activités sur le territoire.

Monsieur Jean Paul OMEYER fixe comme objectifs la mise en place d'un guichet unique pour les demandeurs d'emploi, la réunion des partenaires dans un bâtiment commun, des discussions sont en cours avec le propriétaire de l'immeuble rue Schuman à Thann. A ce jour dans le Haut Rhin, seul Mulhouse a déposé un dossier. Au vu des délais d'instruction, notre dossier sera déposé en octobre pour un examen par la commission nationale en décembre.

Monsieur Jean Paul OMEYER donne lecture du projet de délibération pour l'accompagnement dans l'élaboration du dossier de candidature de la Maison de l'Emploi. Suite à la consultation de plusieurs prestataires, il propose de retenir l'offre de services du **cabinet Argos pour un montant de 20 179.20 € TTC.**

- **Le Conseil, à l'unanimité valide cette proposition.**

Le Concours « Entreprendre en Thur Doller, de l'idée à l'action » est reconduit pour la troisième année consécutive. Il sera élargit aux établissements scolaires pour la prochaine édition.

Monsieur Jean Paul OMEYER rappelle combien le concours peut avoir des incidences positives : ainsi cela a donné à Monsieur Ruffio une renommée plus importante avec un carnet de commande en augmentation, les sociétés Fondis et Protechnic développent actuellement leurs nouvelles activités, et deux autres projets présentés ont pu être poursuivis (présentation des menus par ordinateur, impressions sur textile).

Monsieur Jean Paul OMEYER soumet au Conseil le projet de délibération en vue de la signature de la convention de partenariat avec le CEEI pour cet appel à projet 2005.

- **Le Conseil, à l'unanimité valide cette proposition.**

Concernant la PFIL (Plate Forme d'Initiative Locale Sud Alsace Initiative), il est proposé que les contributions des intercommunalités soient dorénavant versées au Pays. En outre, une convention de partenariat technique est proposée entre le Pays et la PFIL, le Pays devenant l'animateur du comité d'agrément local, fonction assurée jusqu'à présent par l'Embarcadère.

Monsieur Jean Paul OMEYER donne lecture du projet de délibération.

- **Le Conseil, à l'unanimité valide la convention et sa signature par le Président.**

Il est également envisagé de mettre en place en partenariat avec la MRJC, un séminaire d'information sur l'économie sociale et solidaire. Cette initiative rejoint celle de la Région qui souhaite également réaliser un atelier sur ce sujet à l'automne. Ce séminaire pourrait se poursuivre par l'accueil d'un stagiaire du nouveau mastère qui démarre en septembre à Mulhouse.

Monsieur Jean Paul OMEYER aborde ensuite un dossier concernant l'économie et le tourisme : le devenir du train de la Doller, en particulier le franchissement de la RN66. L'étude de sécurité déterminera les conditions techniques et financières de franchissement tout en garantissant le maximum de sécurité. Monsieur Jean Paul Omeyer précise qu'une provision de 30 000 euros a été inscrite dans la DM pour cette étude de sécurité. Deux propositions ont été réceptionnées suite à la consultation. La différence de montant entre les deux n'est pas énorme, le mieux disant étant le prestataire disposant des logiciels de simulation et de l'expérience la plus ancienne.

Dans ces conditions, **Monsieur Jean Paul OMEYER** propose au Conseil de retenir la proposition du **cabinet Isis, pour un montant de 20 000 euros TTC.**

- **Le Conseil valide le choix du cabinet Isis pour réaliser cette étude de sécurité.**

2b) Commission Tourisme

Monsieur François TACQUARD, qui a rejoint l'Assemblée, se félicite des travaux dans le domaine du tourisme. Ainsi, le 8 mars dernier, s'est tenue une réunion de travail « quel tourisme demain pour le Pays Thur Doller ? » qui a mobilisé 70 acteurs sur la journée. Une journée déterminante pour le Pays.

Il nous reste maintenant à synthétiser les conclusions de cette journée qui était articulée autour d'un diagnostic et de quatre scénarios de développement. L'originalité de notre territoire réside dans les nombreuses crêtes et fermes auberges qui ne sont pas accessibles en voiture.

Il s'agit notamment de mieux exploiter le tourisme de proximité, de développer de nouveaux hébergements, des prestations privées ... en fait, les propositions retenues proviennent des 4 scénarios. Il faut aussi explorer les pistes offertes par les nouvelles lois, notamment la défiscalisation. Des projets de gîtes de qualité, de HLL (Habitations Légères de Loisirs), ... sont identifiés sur le territoire. A cela s'ajoute des points relatifs à la communication, aux moyens humains, au réseau des OT voire la création d'un OT de pôle.

- Au niveau de la signalétique, le Conseil Général a achevé son schéma départemental de signalisation touristique. De nombreuses erreurs se trouvant encore dans le document, les conseillers généraux du secteur vont co-signer une lettre au Président du Conseil Général. L'élaboration de la signalétique des sites d'intérêt local pourra alors s'enclencher.
- En ce qui concerne la cartographie touristique, la dernière épreuve doit nous parvenir sous peu. Ce fond, sous format numérique, servira ensuite à l'ensemble des partenaires. Une première exploitation, sous la forme d'un poster sera réalisée par le Pays. Ce poster, édité à 5 000 exemplaires sera diffusé gratuitement auprès des prestataires, des collectivités, des lieux accueillant du public, les entreprises, ...
- Une centrale de réservation est en cours de construction. Elle est portée par l'office de tourisme de Saint Amarin pour l'ensemble du territoire. Sa mise en place est envisagée en 2006.

Monsieur André CLEMENT apporte son témoignage, lors de son passage à Gérardmer pour la fête des jonquilles. Des touristes du secteur de Nancy se plaignaient de ne pas disposer de documents relatifs à notre secteur.

Monsieur François TACQUARD confirme qu'il existe des lacunes dans la prospective touristique. Notre territoire n'est que faiblement en capacité de toucher les clients. Nous ne manquons pas d'attraits, mais les prestations font défaut tant quantitativement que qualitativement.

Un rapprochement avec le Sivu des Hautes Vosges est envisagé, pour mettre en place une collaboration. Monsieur Vaxelaire, le Président sera rencontré prochainement.

2c) Commission Transport

Monsieur Jean Pierre BAEUMLER rappelle au Conseil qu'une visite du tram train de Karlsruhe est organisée pour le 7 juillet. Elle nous conduira notamment dans la vallée du Murgtal, aux caractéristiques similaires à celle de la Thur. Il invite les journalistes à se joindre au déplacement.

En l'absence de Monsieur Wehrlen, Monsieur Jean Pierre Baeumler présente le projet du comité local des transports Thur Doller. Dans cette configuration, l'actuel Comité Local d'Animation de Ligne continuerait à fonctionner, instance qui n'est pas toujours aisée à animer. Il sera soumis aux différentes Autorités Organisatrices des Transport concernées, afin que celles-ci valident ou abondent la présente proposition, qui est une première en Alsace.

2d) Commission Environnement, Habitat et cadre de vie

Programme Local de l'Habitat

Monsieur Jacques MULLER indique que le travail engagé avec les communautés de communes permettra d'accompagner un développement mesuré, mais ne réglera pas tout. Un des objectifs est d'arriver à une meilleure répartition du logement aidé sur le territoire. Il faut aussi aller vers une densification de l'habitat pour économiser l'espace. Il faut réinventer le village à la campagne. Par rapport à la consommation de l'espace, c'est un vrai choix politique que les élus seront amenés à faire. Il en sera de même pour ce qui concerne l'énergie dans le bâtiment.

Monsieur Jean Pierre BAEUMLER précise avoir adressé un courrier aux communautés de communes, leur demandant de répondre pour le 23 septembre.

Energie

Monsieur Jacques MULLER explique que sur la base d'une hypothèse de création de postes d'économies de flux, et avec l'appui d'un stagiaire une réflexion a été engagée. Elle a évolué pendant ces quelques mois, penchant préalablement vers la réalisation d'un point zéro, un état des lieux assorti de tableaux de bord de la consommation énergétique dans les bâtiments communaux. Une première analyse est en cours sur les 4 villes centres.

Il s'agit de détecter les opérations pour progresser le plus significativement dans les économies d'énergie en s'appuyant sur des outils. La création de poste(s) d'économe(s) de flux viendra éventuellement ultérieurement.

Monsieur Jean Pierre BAEUMLER précise que la Communauté de Communes du Pays de Thann, dans le cadre de l'alimentation de sa chaufferie bois, étudie actuellement la mise en place d'une filière, utilisant notamment le bois mitrillé. Il propose d'informer les trois autres communautés du résultat de ce travail.

Monsieur Michel HABIB précise avoir ajouté un volet énergie à la plate forme de formation.

Monsieur Jean Paul OMEYER évoque le projet de bâtiment démonstratif porté par l'entreprise Haas, qui pourrait être un signal fort. Une exposition pédagogique pourrait y être présentée. Pour poursuivre ce dossier, Monsieur Hass doit mettre l'ensemble de ses éléments sur la table. Il fait aussi référence aux Journées des Energies renouvelables de St Amarin, qui ont connu un grand succès, elles avaient bénéficié d'une bonne communication.

2e) Commission services à la population

Monsieur Michel HABIB annonce le lancement imminent d'une consultation sur les services à la population, sur la base d'un cahier des charges qui est en relecture. Il fait aussi référence à la rencontre de plusieurs directeurs de services publics pour évoquer ce point avec eux, comme la Poste par exemple, mais pas uniquement. Le Conseil soutient cette proposition.

En ce qui concerne le CLIC, il travaille actuellement sur le projet d'accueil de jour Alzheimer. Une journée pourrait être mise en place dans chaque intercommunalité. Sur Thann, c'est déjà le cas depuis janvier 2005, une rencontre a eu lieu avec des représentants de la vallée de la Doller le 23 juin et pour Cernay et St Amarin, les rencontres ont déjà eu lieu. Il faut maintenant trouver des sites d'accueil.

Le Clic a aussi été à l'initiative d'une conférence « Bien dormir après 60 ans » à Masevaux qui a mobilisé des personnes jusqu'à Moosch. Le Clic participe aussi aux travaux sur le schéma gérontologique départemental.

A l'automne, les travaux d'aménagement de la gare de Thann vont démarrer pour accueillir le Clic et les assistantes sociales des pôles gérontologiques. Un conventionnement avec l'APA est également à l'étude.

Monsieur André CLEMENT souhaite savoir si le travail sur Alzheimer se fait avec les associations.

Monsieur Michel HABIB lui précise que oui. Par ailleurs, l'APA 68 a un agrément du SROS pour 4 jours d'ouverture. Cette articulation sur 4 sites est une expérience. Une de plus sur ce territoire qui s'y prête particulièrement bien, de part sa disponibilité, sa taille humaine, son organisation.

Monsieur Jean Pierre BAEUMLER évoque les fermetures plus nombreuses que les ouvertures dans le domaine des services publics. Il souhaite pouvoir aller vers des décisions concertées avec les élus locaux.

2f) Commission Vie Culturelle Sportive et Associative

Monsieur Roger GAUGLER fait un rapide bilan des Rencontres Culturelles et Artistiques qui ont eu lieu les 29 et 30 avril 2005 à l'Espace Grün. Ces rencontres ont permis de valoriser les richesses locales dans le domaine culturel. Une cinquantaine d'associations étant présentes pendant ces deux journées. Seul le public a fait un peu défaut. Il y a eu également peu de public pour les représentations du samedi après-midi.

La présence de Télé Doller a été l'occasion d'organiser des plateaux télé autour des thématiques suivantes :

- € Les rencontres culturelles et artistiques, vers une politique culturelle de Pays ?
- € Pour une complémentarité des acteurs : comment travailler ensemble ?
- € La formation pour répondre aux besoins des associations

Ces plateaux ont été enregistrés et diffusés en direct sur le site du Grün, et diffusés également ultérieurement sur Télé Doller.

Monsieur Ludovic PHILIPPE précise qu'une fiche d'évaluation a été renseignée sur place par les exposants et une première réunion bilan a eu lieu, mettant en évidence le souhait quasi-unanime de reconduire une action de ce type. L'organisation de cette seconde manifestation devant bien sûr tirer les expériences de l'édition 2005, notamment en matière d'horaires, de communication, d'animations plus festives, ... ces nouvelles rencontres pourraient être envisagées dans deux ans.

Monsieur Jean Pierre BAEUMLER exprime sa satisfaction quant à cette première manifestation. Elle s'inscrit dans la volonté du Pays de mettre les acteurs du terrain en mouvement, de les rapprocher plus du territoire.

Monsieur Roger GAUGLER aborde ensuite les travaux de la commission du 1^{er} mars, qui a examiné plusieurs demandes de subvention : Musicolonie 2005, Amis du musée de Thann, radio cigogne, spectacle eau et marionnettes et expressions contemporaines.

Seule la demande concernant **les Expressions Contemporaines** a obtenu l'aval de la commission, **pour un montant de 3 000 euros**. Il donne lecture du projet de délibération.

- **Le Conseil Syndical valide la subvention de 3 000 euros pour les Expressions Contemporaines 2005.**

Il est fortement souhaité qu'une telle manifestation, qui n'a pas vocation à être soutenue systématiquement par le Pays Thur Doller, puisse être prise en compte dans le cadre de la prochaine CHIC (Charte d'initiative Culturelle).

Monsieur Jean Paul OMEYER souligne que quelques disciplines sportives s'organisent sur le territoire. Il cite notamment la gymnastique, l'athlétisme, ... Il s'interroge sur les modalités d'accompagnement de ces mises en réseaux, des conditions de partenariat pouvant être mises en place.

Monsieur Roger GAUGLER confirme que l'EHA (Entente Haute Alsace) a réalisé un énorme travail pour fédérer l'athlétisme dans la vallée de la Doller.

POINT 3– ADMINISTRATION GENERALE (FINANCES, BUDGET, PERSONNEL)

Monsieur Jean Paul OMEYER précise qu'il lui appartient de clore l'exercice avant de passer le relais à Monsieur Kippelen.

3a) Compte Administratif 2004

Monsieur Jean Paul OMEYER soumet au Conseil le compte administratif 2004. Il donne lecture du projet de délibération. **Monsieur Jean Pierre BAEUMLER** quitte la salle le temps que le 1^{er} Vice Président procède au vote. Ce dernier est retenu à l'unanimité.

- **Le Conseil reconnaît la sincérité des restes à réaliser et arrête les résultats définitifs du compte administratif**

Monsieur Jean Pierre BAEUMLER rejoint la séance et remercie l'assemblée pour sa confiance.

3b) Compte de gestion 2004

Monsieur Jean Paul OMEYER soumet ensuite au Conseil, le compte de gestion, et donne lecture du projet de délibération.

- **Le Conseil Syndical, à l'unanimité, déclare que le compte de gestion n'appelle ni observation ni réserve de sa part.**

3c) Affectation du résultat du compte administratif 2004

Monsieur Jean Paul OMEYER propose au Conseil d'affecter le résultat du compte administratif 2004. Il donne lecture du projet de délibération.

- **Le Conseil, à l'unanimité, valide, les propositions d'affectation du résultat.**

3d) Décision Modificative 2005-1

Monsieur Jean Paul OMEYER présente le projet de Décision Modificative N°1, DM 2005-1, tel que décrite dans le projet de délibération. Il rappelle que la réalisation de l'étude de sécurité figure dans cette DM sous l'article 2031, opération 518, avec les recettes correspondantes.

- **Le Conseil, à l'unanimité, valide les propositions inscrites dans la DM 2005-1.**

3e) Remboursement des frais de déplacement d'un stagiaire

Enfin, **Monsieur Jean Paul OMEYER** demande au Conseil l'aval pour rembourser les frais de déplacement d'un stagiaire. Monsieur Valéry Bohrer, a effectué un stage de quatre mois non rémunéré, qui a nécessité des déplacements. Il est demandé au Conseil de défrayer Monsieur Valéry Bohrer. Monsieur Jean Paul Omeyer considère qu'il s'agit de la moindre des choses.

- **Le Conseil, à l'unanimité, valide le remboursement des frais de Monsieur Valéry Bohrer.**

Monsieur Jean Pierre BAEUMLER salue le travail de Monsieur Jean Paul Omeyer, au titre de la Commission des Finances, mission dans laquelle il s'est beaucoup investi.

POINT 4 – INFORMATIONS RELATIVES AU CONSEIL DE DEVELOPPEMENT

Monsieur Jean Pierre BAEUMLER donne ensuite la parole à Monsieur François Hubert, Vice-Président du Conseil de Développement.

Monsieur François HUBERT informe le Conseil Syndical que le Conseil de Développement arrive au terme de son mandat. En effet, il a été mis en place en octobre 2002 pour une durée de trois ans. Aussi, il sera renouvelé à l'automne. Dans cet objectif, le Conseil de Développement a souhaité procéder à une évaluation de son action, de sa perception. Tous les membres du Conseil Syndical, ainsi que les maires, les membres du Conseil de Développement et de ses commissions ont été destinataires d'un questionnaire. Monsieur François Hubert encourage l'assemblée à remplir au plus tôt ce document et remercie ceux qui l'ont déjà fait.

Il attend notamment une réaction sur la complémentarité Syndicat Mixte / Conseil de Développement. Dans la même optique, il souhaiterait une rencontre entre les deux bureaux courant septembre, basée sur les prospectives issues de l'évaluation.

Il pose également la question de l'autorité compétente pour décider des modifications éventuelles à apporter à la composition et au renouvellement du Conseil de Développement.

Autre point soulevé par **Monsieur François HUBERT** la communication vers les habitants. Un déficit en la matière a été souligné à moult reprises dans les questionnaires. Le Conseil de développement soumet au Conseil Syndical le principe d'élaborer un document, comme celui élaboré pour les Journées des Energies Renouvelables, qui serait distribué à toute la population, soit 30 000 exemplaires en format journal. Il estime le coût d'une telle action à hauteur de 6 000 euros environ.

Monsieur Jean Pierre BAEUMLER propose que le Syndicat Mixte et le Conseil de Développement arrêtent ensemble les éventuelles modifications à apporter au prochain Conseil de Développement. Il rappelle que lors de la création de celui-ci en 2002, ce point avait fait l'objet de très nombreuses discussions et qu'il n'est pas souhaitable de tout recommencer. En outre, le Conseil de développement sortant a su montrer que sa composition et ses modalités de désignation ont permis de faire un bon travail.

Monsieur André CLEMENT, qui a participé à quelques réunions, indique qu'il lui a été très difficile de suivre régulièrement ces travaux, étant souvent sollicité par ailleurs. Cependant, il les a trouvés très intéressants.

Monsieur Georges FREYBURGER souligne le déficit de communication vers le citoyen. L'information doit être portée simultanément par le Syndicat Mixte et le Conseil de Développement. Il est donc essentiel qu'un document de communication présente les deux.

Monsieur Jean Paul OMEYER partage également ce point de vue. Dans le cadre de cette information commune vers les habitants du Pays, il faut mettre en avant les différents dossiers traités, les actions mises en place et ainsi montrer la raison d'être du Pays.

Monsieur Jean Pierre BAEUMLER adhère aussi à cette communication commune. Il estime qu'il faut soutenir et encourager la dynamique créée autour du Pays.

POINT 5 – QUESTIONS DIVERSES

Aucun membre de l'Assemblée n'ayant de questions diverses, **Monsieur Jean Pierre BAEUMLER** rappelle les prochaines dates du Syndicat Mixte, à savoir :

- **Bureau du Syndicat Mixte, le 13 septembre à 18h30.**
- **Conseil Syndical, le 30 septembre à 19h30 et le 16 décembre 2005 à 19h30.**

Il remercie les participants et lève la séance à 21h15.